



## PLAN CANICULE 2017

Le déclenchement du dispositif de prévention « Fortes chaleurs et canicule » en complément du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S), nous amène à recenser les noms et coordonnées des personnes vulnérables, âgées, handicapées, ou isolées à domicile, afin de pouvoir les contacter pour s'assurer de leur bien-être lors des vagues de fortes chaleurs.

Les personnes souhaitant bénéficier d'un appel téléphonique ou d'une visite ponctuelle au cours de la saison estivale, peuvent s'inscrire au Pôle social de la mairie par téléphone ou sur place :

**Pôle Social et Jeunesse**

**Cour du Manoir de Briançon,**

**Place du Général de Gaulle**

**76910 CRIEL SUR MER.**

**Tél : 02.35.50.52.34 ou 02.35.50.52.37**

Nous comptons également sur votre solidarité pour signaler à la mairie, vos inquiétudes à propos d'un voisin ou d'une voisine, qui est isolé (e) et qui risquerait de se retrouver dans une situation délicate.

Les données recueillies (nom, prénom, âge, numéro téléphone, etc...) sont strictement confidentielles et ne seront communiquées qu'en cas d'extrême nécessité.

Elles permettront notamment une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par Madame La Préfète.

Le Maire,  
Alain TROUÉSSIN

